



Municipalité Saint-Ludger-de-Milot

739 rue Gaudreault,
Saint-Ludger-de-Milot, G0W 2B0
Tél.: 418-373-2266, fax.: 418-373-2554

Monsieur le maire.
Membres du Conseil municipal,
Mesdames, messieurs,

La présente est pour vous rappeler la tenue de la séance ordinaire du Conseil municipal, le **lundi 5 octobre 2020** à compter de 20:00 heures, en la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Exempter la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Finance :
 - Dépôt du rapport financiers au 31 décembre 2019;
 - Approbation des comptes du mois;
 - Modification règlement d'emprunt #RE2020-03;
 - Concordance et échéance – emprunt par billet – 1 536 300\$;
 - Adjudication du contrat – emprunt par billet – 1 536 300\$;
6. Infos et suivis des représentants de comités :
 - CDE;
 - RISISN - service incendie : Budget 2021 et quote-part Omnivigil;
 - OMH de Milot;
 - Loisirs, culture;
7. Dossiers en cours:
 - Reddition de compte - Programme d'aide à la voirie locale;
 - Parc central – paiement services professionnels;
 - Ponceaux Lévesque – travaux provisoires et décompte;
8. Nouveaux dossiers:
 - RLS renouvellement adhésion 2020-2021;
 - Substituts des maires à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;
 - Substituts du maire - séance du conseil;
 - Nommer le comité MADA pour la mise à jour;
 - Demande aide financière volet 4-soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
 - Demandes d'appui ;
9. Demandes de contributions financières :
 - Campagne Centraide;
10. Correspondance et demandes diverses:
 - Dépôt du rôle d'évaluation 2021-2022-2023;
 - Acceptation de notre projet de gestion d'actifs;
11. Points divers :
 - a) Lumières de rue;
 - b) Fête de l'halloween;
 - c) Mandat pour étude de caractérisation géomorphologique de la rivière St-Ludger;
 - d) _____ ;
12. Période de questions pour les contribuables;
13. Clôture de la séance.

Marc Laliberté, maire

Rita Ouellet, cga, D.G. et secrétaire trésorière